



City of Winnipeg | Ville de Winnipeg

Information | Communiqué

Pour publication immédiate
Jeudi 2 juillet 2026

Début du traitement contre l'agrile du frêne

Winnipeg, Manitoba – Le programme de traitement contre l'agrile du frêne de la Ville commencera le lundi 6 juillet 2026, si la météo le permet.

Le programme visera les secteurs de gestion des insectes suivants :

- 13 (Alpine Place, Elm Park, Lavalee, St. George, Varennes, Worthington)
- 14 (Kingston Crescent, Minnetonka, Norberry, Pulberry, Victoria Crescent)
- 15 (Niakwa Place, Southdale, Southland Park, Symington Yards, The Mint)
- 16 (Fraipont, Island Lakes, Royalwood, Sage Creek)
- 17 (Dakota Crossing, Meadowood)
- 18 (Maple Grove Park, Normand Park, River Park South, St. Vital Centre, Vista)
- 25 (Beaumont, Crescent Park, Maybank, Parker, Point Road, Wildwood)

Le traitement aura lieu du lundi au vendredi entre 5 h 30 et 17 h 30 jusqu'au mois d'août, selon la météo.

Le traitement consiste à injecter l'insecticide TreeAzin^{MD} (azadirachtine) directement dans les frênes qui se trouvent sur les biens de la Ville.

L'utilisation de ce produit au Canada a été approuvée par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada. Le produit sera appliqué par des opérateurs antiparasitaires autorisés, en conformité avec le mode d'emploi approuvé par le gouvernement fédéral qui figure sur l'étiquette.

S'inscrire pour recevoir des avis

La Ville utilise un système d'envoi d'avis quotidiens automatisés par téléphone et par courriel relativement aux activités de lutte contre les insectes. Les membres de la population peuvent [s'inscrire en ligne](#) ou [en communiquant avec le 311](#).

Pour en savoir plus, visiter winnipeg.ca/luttecontreinsectes.

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la Ville de Winnipeg, au 204-986-6000, ou par courrier électronique, à city-mediainquiry@winnipeg.ca.

Suivez-nous sur [Facebook](#), [X](#) et [Instagram](#).